



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 1999

Ajustement de l'inventaire et de l'état de l'actif

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99619

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999

Finances Budget Comptabilité

Ajustement de l'inventaire et de l'état de l'actif

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La circulaire interministérielle n°CD 6955 du 31 Décembre 1996 impose aux communes la réalisation avant le 31 Décembre 1998 du recensement des immobilisations et un ajustement de l'inventaire physique de tous ses biens et de l'état de l'actif au 31 Décembre 1997.

Devant l'ampleur de la tâche à réaliser pour aboutir à un recensement exhaustif de l'ensemble de l'actif immobilisé, la circulaire du 31 Décembre 1998 publiée par l'instruction N°99-012 M 14 du 25 Janvier 1999 a prolongé d'un an le délai de réalisation et reporté cet ajustement au 31 Décembre 1998.

Ce lourd travail de recensement et de valorisation des biens figurant à l'inventaire, actuellement en cours à la Ville de NIORT, devrait voir son aboutissement le 31 Décembre 1999.

Pour permettre de préparer les derniers ajustements nécessaires aux écritures comptables (opérations d'ordre non budgétaires) conduisant à la correspondance complète entre l'inventaire établi par les services de la Ville et l'état de l'actif tenu par le comptable.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- constater l'état d'avancement du travail de recensement en cours de validation,
- d'autoriser le Maire à procéder aux ajustements comptables dans une prochaine délibération début de l'an 2000.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)